Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 17/05/2021

FURIC MAREE rappelle Coques moyennes



- Noms des modèles ou références concernés : **Coques moyennes**
- Marque : **Vente au détail**
- **Lot Lots expédiés le 11 et 12 mai 2021**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 11/05/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR.29.158.500.CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **CARREFOUR LECLERC POMONA POISSONNERIES - MARCHES INDEPENDANTS**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Arrêté préfectoral - Toxines amnésiantes**
- Risques encourus par le consommateur : **Biotoxines marines ASP (toxines amnésiantes)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par ces toxines se traduisent par des troubles digestifs (vomissements, douleurs abdominales, diarrhées) dans un délai de 2 à 24 heures suivant l'ingestion des coquillages contaminés. Ces troubles peuvent être suivis de sensations d'étourdissement, de maux de tête persistants, d'une désorientation et éventuellement d'une perte de la mémoire récente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre